22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS 40100 DAX

Email: acale.contact@gmail.com



Bilan de compétences

D'après le Code du Travail, le bilan de compétences a pour objet de permettre au salarié d'analyser ses <u>compétences</u> professionnelles et personnelles, ainsi que ses <u>aptitudes</u> et ses <u>motivations</u>. Il vise à définir un <u>projet professionnel</u> <u>réaliste</u> et adapté au <u>marché de l'emploi</u> et, le cas échéant, un <u>projet de formation continue</u> ou complémentaire.

Ce bilan personnalisé vous permet de valoriser vos expériences, vos compétences et vos connaissances. En connaissant vos besoins et vos motivations, vous développerez votre confiance et vous pourrez construire une vie professionnelle qui vous épanouie.

Au terme de votre bilan, vous aurez :

- clairement identifié vos compétences professionnelles et personnelles susceptibles d'être investies dans des situations professionnelles déterminées,
- clairement identifié vos compétences définies après la prise en compte des besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie.
- être en mesure d'avoir une vision claire de votre projet professionnel.

Durée: le bilan sera d'une durée de 3-4 mois répartis sur 20.00 heures (jours)

Un entretien préliminaire, **gratuit et sans engagement**, vous est proposé lors de votre prise de contact. Il permettra de valider votre motivation et votre consentement dans la démarche de votre bilan de compétences.

Profils des apprenants

• Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle significative
- Posséder un PC et une connexion internet pour les séances en distanciel

Accessibilité et délais d'accès

Si vous vous trouvez en situation d'handicap, merci de bien vouloir contacter Aline CAMEY LEMAÎTRE à acale.contact@gmail.com, afin que nous puissions adapter votre parcours.

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction du bilan
Taux de recommandation

Objectifs pédagogiques

- Faire l'inventaire de vos atouts en matière de talents naturels, compétences développées, potentialité, personnalité, motivations, valeurs et aspirations
- Evaluer la faisabilité d'un projet déjà défini, la pertinence d'une formation de longue durée ou d'une orientation nouvelle
- Réfléchir à des pistes d'orientation et de développement, des scénarios d'évolution de carrière alternatifs

ACALE | 22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS DAX 40100 | Numéro SIRET : 95314420100019 |

Numéro de déclaration d'activité : (auprès du préfet de région de :)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS 40100 DAX

Email: acale.contact@gmail.com



- Prendre conscience de ses points faibles en termes de compétences, aptitudes, personnalité au regard de ses souhaits d'évolution et se fixer des objectifs d'amélioration
- Lever ses freins et barrières
- Prendre du recul, apprendre à s'évaluer, analyser ses motivations réelles de manière à gérer sa carrière en toute autonomie
- Développer ses compétences en recherche d'emploi
- Elaborer un plan d'action

Contenu de la formation

Un parcours en trois étapes. Conformes au Code du Travail, les phases de votre bilan de compétences sont au nombre de trois :

- 1 La phase préliminaire (étude de votre besoin et situation de départ)
- 2 La phase d'investigation (par différents outils d'introspection et d'analyse du marché de l'emploi et de la formation continue)
- 3 La phase de conclusion (résumé et plan d'action).

Un entretien de suivi a lieu 6 mois après la restitution de votre bilan de compétences.

- La phase préliminaire elle a 3 objets principaux :
 - a) D'analyser votre demande et votre besoin en tant que bénéficiaire : quel est le projet, la réalité de la démarche volontaire et confidentielle vis-à-vis de l'employeur éventuel.
 - b) De déterminer le format le plus adapté à votre situation et votre besoin : en 100% présentiel, en 100% distanciel, en format hybride...
 - c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan (agenda) : co-construction d'un programme personnalisé.
 - Un entretien gratuit préalable permet de faire connaissance, d'analyser votre demande et vos attentes, de répondre à vos questions et de vous apporter toute l'information nécessaire sur le cadre légal, le principe de confidentialité, le phasage, la méthodologie...
- La phase d'investigation
 - Cette phase d'investigation permet, soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives, notamment un projet de formation ou de validation des acquis de l'expérience.
 - Celle-ci comporte des séances de travail personnel (à partir des supports pédagogiques transmis) et des entretiens individuels.
 - Cela va se concrétiser par une introspection via plusieurs méthodes et/ou outils
- La phase de conclusion
 - Il s'agit de finaliser la démarche et d'aboutir à la formalisation d'un ou plusieurs projets professionnels en élaborant un plan d'actions précis qui vous permettra de mettre en œuvre votre projet à l'issue de la démarche de bilan.
 - Cette phase se termine par la transmission d'un document de synthèse dont vous êtes le seul destinataire.
 Il comprend : L'analyse de vos compétences professionnelles et personnelles La définition du projet professionnel avec des propositions concrètes d'évolution ou de réorientation professionnelle Les conditions et moyens favorisant la réalisation de ce projet Les principales modalités et étapes à prévoir pour la mise en œuvre du ou des projets professionnels (dont un entretien de suivi à 6 mois après la fin du bilan).

ACALE | 22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS DAX 40100 | Numéro SIRET : 95314420100019 |

Numéro de déclaration d'activité : (auprès du préfet de région de :)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS 40100 DAX

Email: acale.contact@gmail.com



L'ensemble de ces attentes peut s'inscrire dans une perspective d'orientation, de réorientation, d'évolution de carrière ou de repositionnement sur le marché de l'emploi interne ou externe à votre entreprise.

Rôle de chacun durant le bilan de compétences

Votre consultante	Vous
Apporter un regard professionnel sur vos compétences et vos motivations. Garantir un cadre de travail bienveillant et confidentiel. Faciliter l'accès aux informations et ressources pour réaliser votre bilan. Guider vos prises de décisions d'évolution professionnelle.	Faire part de vos interrogations, doutes, etc. Poser toutes vos questions Fouiller dans votre histoire professionnelle et personnelle Solliciter vos proches Être honnête avec vous-même (pas d'autocensure)

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Votre responsable pédagogique est Aline Camey Lemaître.

Si vous avez des questions concernant le déroulement de l'accompagnement, vous pouvez la joindre à acale.contact@gmail.com

Si vous vous trouvez en situation de handicap, n'hésitez pas à vous rapprocher également d'Aline Camey Lemaître, afin qu'elle puisse mettre en œuvre les adaptations nécessaires à votre situation.

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants sur Zoom
- Tests de personnalité
- Fiches outils
- Mise à disposition en ligne de documents supports
- Partage d'expériences
- · Questionnement verticial

Modalités pédagogiques

Formation à distance

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Entretien préliminaire gratuit
- Feuilles de présence
- Questionnaire d'évaluation de fin de bilan de compétences
- Fiche de synthèse
- Entretien de suivi à 6 mois

Prix

Sur devis

Confidentialité

Selon l'article L. 6313-4 du code du travail, ce bilan est réalisé qu'avec le consentement du stagiaire. Le refus du stagiaire d'y consentir ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement. Les informations demandées au

ACALE | 22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS DAX 40100 | Numéro SIRET : 95314420100019 |

Numéro de déclaration d'activité : (auprès du préfet de région de :)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS 40100 DAX

Email: acale.contact@gmail.com



stagiaire du bilan doivent présenter un lien direct et nécessaire avec son objet. Le stagiaire est tenu d'y répondre de bonne foi.

La restitution des résultats du bilan de compétences s'effectue par le biais d'un document de synthèse et de résultats détaillés dont vous êtes le.a seul.e destinataire. La communication à un tiers ne peut pas être faite sans votre accord. Tous les éléments personnels et professionnels échangés et transmis à votre consultante restent strictement confidentiels et ne seront pas transmis à des tiers.